

**Fondation MIRA Inc.**  
**États financiers**  
**au 31 décembre 2023**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 19

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2100  
4805, boulevard Lapinière  
Brossard (Québec)  
J4Z 0G2

T 450 445-6226

Aux administrateurs de  
Fondation MIRA Inc.

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation MIRA Inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports de collectes de fonds et de ventes de produits à des particuliers dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de collectes de fonds et de ventes de produits à des particuliers, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2023 et 2022 et de l'actif net aux 1<sup>er</sup> janvier 2023 et 2022 et aux 31 décembre 2023 et 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous

sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Brossard  
Le 2 mai 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117013

## Fondation MIRA Inc.

### Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Collectes de fonds et ventes de produits – particuliers et sociétés	7 784 162	6 985 298
Legs sans conditions particulières – successions	3 690 038	2 776 215
Aide gouvernementale – ministère de la Justice – projet CAVAC	251 638	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel	72 317	159 070
Radiation de l'apport reporté afférent à l'actif incorporel	<u>340 000</u>	
	<u>12 138 155</u>	<u>9 920 583</u>
Apports reçus d'entreprises sous forme de fournitures et de services (note 3)	<u>331 998</u>	<u>455 387</u>
	<u>12 470 153</u>	<u>10 375 970</u>
<b>Charges</b>		
Collectes de fonds et achats de produits	3 351 970	2 738 980
Programme – pairage et dressage	3 973 739	3 210 930
Recherche et développement	464 021	352 500
Administration	685 735	565 158
Frais bancaires	55 189	46 580
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(42 304)	
Amortissement des immobilisations corporelles	434 652	420 917
Amortissement de l'actif incorporel	113 238	140 528
Radiation de l'actif incorporel	<u>340 000</u>	
	<u>9 376 240</u>	<u>7 475 593</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant produits nets (pertes nettes) de placements	<u>3 093 913</u>	<u>2 900 377</u>
Produits nets (pertes nettes) de placements (note 4)		
Produits de placements	277 685	163 658
Variation nette de la juste valeur des placements à long terme	<u>529 760</u>	<u>(613 717)</u>
	<u>807 445</u>	<u>(450 059)</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u>3 901 358</u>	<u>2 450 318</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation MIRA Inc.**  
**Évolution de l'actif net**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<b>2023</b>				<b>2022</b>	
	<u>Grevé d'affectations – Fonds Éric St-Pierre</u>	<u>Reçu à titre de dotations – Fonds Éric St-Pierre</u>	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	<b>5 161 394</b>	<b>525 021</b>	<b>5 540 238</b>	<b>5 944 152</b>	<b>17 170 805</b>	14 704 287
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			<b>(433 269)</b>	<b>4 334 627</b>	<b>3 901 358</b>	2 450 318
Gain sur la réévaluation de la provision pour unités de rétention						16 200
Affectations d'origine interne	<b>1 503 104</b>		<b>1 622 480</b>	<b>(3 125 584)</b>		
Solde à la fin	<b>6 664 498</b>	<b>525 021</b>	<b>6 729 449</b>	<b>7 153 195</b>	<b>21 072 163</b>	<b>17 170 805</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation MIRA Inc.****Flux de trésorerie**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	3 901 358	2 450 318
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	434 652	420 917
Amortissement de l'actif incorporel	113 238	140 528
Radiation de l'actif incorporel	340 000	
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(42 304)	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel	(412 317)	(159 070)
Provision pour unités de rétention	28 450	6 667
Variation nette de la juste valeur des placements à long terme	(529 760)	613 717
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés afférents au Fonds Éric St-Pierre	(687 091)	(386 587)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>3 146 226</u>	<u>3 086 490</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements – Fonds Éric St-Pierre	(1 192 951)	(1 782 345)
Cession d'immobilisations corporelles	50 000	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(822 150)	(556 308)
Acquisition d'actif incorporel	(850 330)	(645 000)
Placements	(68 808)	(1 374 744)
Encaissements de placements		1 000 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(2 884 239)</u>	<u>(3 358 397)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>261 987</b>	<b>(271 907)</b>
Encaisse au début	<u>864 434</u>	<u>1 136 341</u>
Encaisse à la fin	<u><u>1 126 421</u></u>	<u><u>864 434</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation MIRA Inc.**  
**Situation financière**  
 au 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	1 126 421	864 434
Comptes clients et autres créances (note 5)	1 351 185	1 177 615
Stocks (note 6)	104 108	123 162
Frais payés d'avance	<u>21 480</u>	<u>35 050</u>
	<b>2 603 194</b>	2 200 261
Long terme		
Placements (note 7)	5 306 108	5 017 693
Placements afférents aux affectations d'origines interne et externe et aux dotations – Fonds Éric St-Pierre (note 8)	7 689 519	6 186 415
Immobilisations corporelles (note 9)	5 838 951	5 459 149
Actifs incorporels (note 10)	<u>1 455 244</u>	<u>1 058 152</u>
	<b><u>22 893 016</u></b>	<b><u>19 921 670</u></b>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	619 888	1 099 833
Apports reportés (note 13)	<u>101 102</u>	<u>151 102</u>
	<b>720 990</b>	1 250 935
Long terme		
Provision pour unités de rétention (note 14)	35 117	22 867
Apports reportés afférents au Fonds Éric St-Pierre (note 15)	500 000	500 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels (note 16)	<u>564 746</u>	<u>977 063</u>
	<b><u>1 820 853</u></b>	<b><u>2 750 865</u></b>
<b>ACTIF NET</b>		
Grevé d'affectations – Fonds Éric St-Pierre	6 664 498	5 161 394
Reçu à titre de dotations – Fonds Éric St-Pierre	525 021	525 021
Investi en immobilisations	6 729 449	5 540 238
Non affecté	<u>7 153 195</u>	<u>5 944 152</u>
	<b><u>21 072 163</u></b>	<b><u>17 170 805</u></b>
	<b><u>22 893 016</u></b>	<b><u>19 921 670</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

\_\_\_\_\_  
 Administrateur

\_\_\_\_\_  
 Administrateur

# Fondation MIRA Inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*, a pour objectifs d'accroître l'autonomie des personnes handicapées et de favoriser leur intégration sociale en leur fournissant des chiens développés et entraînés pour répondre à leurs besoins en adaptation et en réadaptation. Les services de l'organisme sont offerts gratuitement à toutes les personnes qui présentent une ou plusieurs déficiences visuelles ou motrices et aux enfants atteints de troubles envahissants du développement, dont l'autisme. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions de sociétés cotées qui sont évalués à la juste valeur.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

**Fondation MIRA Inc.**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2023

---

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Constatation des produits**

*Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Les produits relatifs à l'exercice subséquent sont présentés comme apports reportés au passif de l'état de la situation financière.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

*Promesses de dons*

Les promesses de dons sont comptabilisées au moment de l'encaissement.

*Ventes de produits*

Les ventes de produits sont constatées lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que la livraison a eu lieu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

*Produits nets (pertes nettes) de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets (pertes nettes) de placements incluent les produits d'intérêts, les produits de dividendes ainsi que les variations de la juste valeur. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, alors que les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'organisme. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les gains ou les pertes sur la cession de placements évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût sont établis selon la méthode du coût moyen. Les primes ou escomptes afférents aux placements évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du placement correspondant et l'amortissement afférent est constaté à titre de produits d'intérêts.

**Fondation MIRA Inc.**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2023

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts.

Les produits nets (pertes nettes) de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements.

Les produits nets (pertes nettes) de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents au Fonds Éric St-Pierre.

**Évaluation des stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

**Fonds Éric St-Pierre**

Le Fonds Éric St-Pierre a été constitué dans le but d'accumuler des fonds pour assurer la pérennité de l'organisme. Il est constitué des apports reportés, de sommes reçues à titre de dotations et des affectations d'origine interne.

**Immobilisations corporelles et actifs incorporels**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actif incorporel, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

*Amortissements*

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Bâtiments	Dégressif	5 %
Mobilier et équipement	Dégressif	10 %
Machinerie et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique et matériel roulant	Dégressif	30 %
Aménagement et aire de stationnement	Linéaire	5 %
Chenils	Linéaire	2 %
Site Internet	Linéaire	5 ans
Plateforme intégrée – SIRIUS	Linéaire	7 ans

*Réduction de valeur*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

**Fondation MIRA Inc.**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2023

---

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Provision pour unités de rétention**

L'organisme constitue ses obligations en vertu des contrats d'emploi des entraîneurs de chiens à mesure que ces employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux unités de rétention. Ainsi, l'organisme comptabilise à l'état de la situation financière ses obligations découlant des contrats d'emploi. L'organisme détermine les obligations en actualisant les primes pour unités de rétention en fonction du moment où ces primes seront versées. Le coût total des unités de rétention comprend le coût des services fournis au cours de l'exercice et il est comptabilisé aux résultats au poste Salaires et charges sociales. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les renversements de provision et les ajustements liés à l'actualisation, sont comptabilisés à l'état de l'évolution de l'actif net à un poste distinct.

**Aide gouvernementale**

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes est comptabilisée à titre de produits. L'aide gouvernementale est constatée au cours de l'exercice où les charges courantes sont engagées, à la condition que l'organisme soit raisonnablement certain que celle-ci se matérialisera.

Puisque l'aide gouvernementale découlant de la Subvention salariale d'urgence du Canada pour les employeurs peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce du programme et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

**Ventilation des charges**

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées par activité : collecte de fonds, pairage et dressage, recherche et développement, et administration.

L'ensemble des charges engagées par l'organisme est attribuable à 100 % à l'une des activités de l'organisme, à l'exception de certains salaires et charges sociales, des assurances des bâtiments et du matériel roulant, et des frais de télécommunications qui sont ventilés selon les clés de répartition suivantes :

- Salaires et charges sociales : au prorata des heures estimées ou réelles;
- Assurances des bâtiments et du matériel roulant : au prorata respectif de la superficie estimée et du nombre de véhicules;
- Frais de télécommunications : au prorata de l'utilisation réelle.

**Fondation MIRA Inc.**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2023

**3 - APPORTS REÇUS D'ENTREPRISES SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Publicité et média	26 100	140 560
Nourriture pour chiens	190 125	176 393
Services professionnels	87 779	128 990
Autres	27 994	9 444
	<u>331 998</u>	<u>455 387</u>

**Apports sous forme de services et de biens**

De plus, le fonctionnement de l'organisme dépend, en grande partie, des services de nombreux membres bénévoles, notamment les familles d'accueil, ainsi que de bénévoles sur les points de financement. Du fait que l'organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. La cueillette de cartouches ne fait pas l'objet de comptabilisation d'apports relativement à cette activité de collecte de fonds.

**4 - PRODUITS NETS (PERTES NETTES) DE PLACEMENTS**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur		
Tirée de ressources détenues à titre de dotations et affectée au Fonds Éric St-Pierre	353 629	(145 495)
Non affectée	176 131	(468 222)
Produits d'intérêts		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations et affectés au Fonds Éric St-Pierre	8 950	13 830
Non affectés	102 723	9 721
Produits de dividendes		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations et affectés au Fonds Éric St-Pierre	129 330	92 379
Non affectés	36 682	47 728
	<u>807 445</u>	<u>(450 059)</u>

**5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Sommes à recevoir liées à des collectes de fonds et à des ventes de produits (a)	1 146 130	1 040 025
Taxes à la consommation	205 055	137 590
	<u>1 351 185</u>	<u>1 177 615</u>

(a) Au 31 décembre 2023, des sommes à recevoir d'une entité représentent 86 % du total des sommes à recevoir liées à des collectes de fonds (deux entités représentaient respectivement 47 % et 38 % du total des sommes à recevoir au 31 décembre 2022).

**Fondation MIRA Inc.**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2023

**6 - STOCKS**

Le montant des stocks comptabilisé en charges de l'exercice totalise 36 424 \$ (48 367 \$ en 2022).

**7 - PLACEMENTS**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Encaisse		
Courant	905 451	288
Épargne, 1,7 % à 6,17 % (0,88 % à 4,05 % au 31 décembre 2022)	395 562	1 189 066
Actions de sociétés cotées		
Canadiennes	856 038	639 446
Étrangères		15 861
Obligations		
Canadiennes	3 149 057	3 124 182
Américaines		48 850
	<u>5 306 108</u>	<u>5 017 693</u>

**8 - PLACEMENTS AFFÉRENTS AUX AFFECTATIONS D'ORIGINES INTERNE ET EXTERNE ET AUX DOTATIONS – FONDS ÉRIC ST-PIERRE**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Encaisse		
Courant	102 162	12 045
Épargne, 4,05 % à 4,14 % (4,05 % à 4,14 % au 31 décembre 2022)	175 452	409 938
Actions de sociétés cotées		
Canadiennes	1 770 594	123 650
Américaines	1 555 888	1 195 269
Étrangères	113 142	144 389
Obligations		
Canadiennes	3 320 561	2 672 088
Américaines	80 774	30 164
Étrangères	570 946	478 872
	<u>7 689 519</u>	<u>5 066 415</u>
Apports reportés (note 15)	500 000	500 000
Actif net reçu à titre de dotations	525 021	525 021
Actif net grevé d'affectations	<u>6 664 498</u>	<u>5 161 394</u>
	<u>7 689 519</u>	<u>6 186 415</u>

## Fondation MIRA Inc.

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

#### 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2023	2022
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	269 720		269 720	269 720
Bâtiments	7 795 558	3 917 982	3 877 576	3 912 917
Mobilier et équipement	1 012 194	785 101	227 093	231 920
Machinerie et équipement	688 870	305 326	383 544	184 222
Équipement informatique	411 994	369 993	42 001	60 565
Matériel roulant	737 181	560 623	176 558	163 433
Aménagement et aire de stationnement	614 759	256 821	357 938	128 770
Chenils	995 570	491 049	504 521	507 602
	12 525 846	6 686 895	5 838 951	5 459 149

#### 10 - ACTIFS INCORPORELS

	2023	2022
	\$	\$
Actifs incorporels amortissables		
Plateforme intégrée – SIRIUS	1 455 244	
Site Internet		98 152
Projet de plateforme intégrée – SIRIUS, en cours de développement		960 000
	1 455 244	1 058 152

#### 11 - FACILITÉS DE CRÉDIT AUTORISÉES

Les emprunts bancaires de l'organisme se détaillent comme suit :

- Emprunt bancaire rotatif d'un montant autorisé de 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022) et renégociable en août 2024;
- Emprunt bancaire sous forme d'emprunt à terme rotatif d'un montant autorisé de 1 000 000 \$, remboursable par versements de 100 000 \$ par année à compter du 29 décembre de chaque année, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,55 % (7,75 %; 7 % au 31 décembre 2022) et renégociable en août 2024.

Une hypothèque mobilière d'une valeur de 700 000 \$ sur l'universalité des actifs corporels et incorporels présents et futurs est affectée à la garantie des emprunts bancaires.

De plus, une hypothèque immobilière d'une valeur de 2 000 000 \$ sur les terrains et les bâtiments situés sur le site du siège social au 1820, rang Nord-Ouest, à Sainte-Madeleine, ayant une valeur comptable nette respective de 269 720 \$ et de 3 566 584 \$, est affectée à la garantie des emprunts bancaires.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, les emprunts bancaires disponibles ne sont pas utilisés.

**Fondation MIRA Inc.**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2023

**12 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	207 233	754 650
Salaires et charges sociales à payer	412 655	345 183
	<u>619 888</u>	<u>1 099 833</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 33 994 \$ au 31 décembre 2023 (45 995 \$ au 31 décembre 2022).

**13 - APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des sommes non utilisées provenant de collectes de fonds auprès d'entreprises et de particuliers, et sont destinés à couvrir des charges relatives à des activités qui auront lieu au cours du prochain exercice.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	151 102	144 718
Montants encaissés au cours de l'exercice		56 384
Montants constatés aux résultats	(50 000)	(50 000)
Solde à la fin	<u>101 102</u>	<u>151 102</u>

**14 - PROVISION POUR UNITÉS DE RÉTENTION**

La direction de l'organisme a approuvé une politique d'octroi d'unités de rétention pour les entraîneurs de chiens embauchés après le 1<sup>er</sup> juin 2009. Cette politique a pour objectif d'augmenter le taux de rétention des entraîneurs. L'exercice 2023 a donné lieu à la comptabilisation d'une provision supplémentaire d'un montant de 28 450 \$ (6 667 \$ en 2022). Les paiements en espèces au titre des unités de rétention totalisent 16 200 \$ (5 400 \$ en 2022).

En 2022, la réévaluation de la provision pour unités de rétention avait donné lieu à la comptabilisation d'un gain de 16 200 \$ (aucun en 2023).

**15 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONDS ÉRIC ST-PIERRE**

Selon les conditions du donateur, les montants reçus devront être placés et conservés pour une période de 10 ans afin de sécuriser l'accroissement de ce capital. Durant cette période, seuls les produits gagnés sur ces placements peuvent contribuer à financer les activités de l'organisme. Cette donation vise à assurer la pérennité de l'organisme et pourra être utilisée à la discrétion de l'organisme au terme de cette période.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début et à la fin	<u>500 000</u>	<u>500 000</u>

**Fondation MIRA Inc.**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 décembre 2023

**16 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUX ACTIFS INCORPORELS**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et incorporelles et des apports monétaires reçus pour financer l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels. Les apports sont amortis et constatés à titre de produits selon la même méthode d'amortissement que les immobilisations corporelles et les actifs incorporels auxquels ils se rapportent.

Les variations survenues au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	977 063	796 133
Apport afférent à un actif incorporel		340 000
Montant constaté aux résultats	<u>(412 317)</u>	<u>(159 070)</u>
Solde à la fin	<u>564 746</u>	<u>977 063</u>

**17 - VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR ACTIVITÉ**

	<u>2023</u>		
	Salaires et charges sociales	Frais de télécommunications	Assurances des bâtiments et du matériel roulant
	\$	\$	\$
Collecte de fonds	120 368	28 437	
Pairage et dressage	99 716	27 446	42 315
Recherche et développement		6 338	14 744
Administration	<u>158 650</u>		<u>18 389</u>
	<u>378 734</u>	<u>62 221</u>	<u>75 448</u>
	<u>2022</u>		
	Salaires et charges sociales	Frais de télécommunications	Assurances des bâtiments et du matériel roulant
	\$	\$	\$
Collecte de fonds	128 801	27 771	
Pairage et dressage	51 888	26 897	46 464
Recherche et développement		5 864	14 949
Administration	<u>95 811</u>		<u>17 500</u>
	<u>276 500</u>	<u>60 532</u>	<u>78 913</u>

# Fondation MIRA Inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

---

### **18 - PROMESSES DE DONS**

L'organisme fait la promotion de dons planifiés d'assurance vie et de legs testamentaires.

Au 31 décembre 2023, les promesses de dons à titre de legs testamentaires sont de 3 580 000 \$ (3 300 000 \$ au 31 décembre 2022). Également, au 31 décembre 2023, l'organisme est bénéficiaire de polices d'assurance vie au montant total de 485 000 \$ (400 000 \$ au 31 décembre 2022) en plus d'être bénéficiaire et propriétaire d'une police d'assurance vie au montant de 500 000 \$ (500 000 \$ au 31 décembre 2022).

Aucun montant n'a été inscrit aux livres relativement à ces promesses de dons.

### **19 - RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des actions de sociétés cotées. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes à la consommation), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

#### **Risque de marché**

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement.

##### *Risque de change*

L'organisme réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des ventes et des achats et des transactions de vente et d'achat des placements libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 31 décembre 2023, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse et des comptes clients et autres créances libellés en dollars américains totalisant 89 340 \$ (102 343 \$ au 31 décembre 2022) ainsi que de l'encaisse de placements, des placements en actions de sociétés cotées et des obligations libellés en dollars américains totalisant 1 754 767 \$ (1 495 845 \$ au 31 décembre 2022).

##### *Risque de taux d'intérêt*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en épargne et en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

##### *Risque de prix autre*

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en actions de sociétés cotées, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

**Fondation MIRA Inc.**  
**Notes complémentaires**  
au 31 décembre 2023

---

**19 - RISQUES FINANCIERS (suite)**

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.